



# Projet institutionnel

*Fondation John Bost*



### Préambule

Le Projet institutionnel de la Fondation a pour objet de présenter la manière dont la Fondation veut répondre à sa vocation dans l'actualité de son temps et dans la fidélité aux convictions de son fondateur. En ce sens, il est l'explicitation de l'article 1 des statuts qui décrit l'objet et les missions de la Fondation.

## L'histoire

Reconnue d'utilité publique depuis 1876, la Fondation John Bost connue autrefois sous le nom des « Asiles de La Force » a été fondée en 1848. C'est le pasteur Jean Antoine (dit John) Bost, pasteur d'une des Eglises protestantes du village de la Force en Dordogne qui initia cette œuvre pour « accueillir au nom de son Maître ceux que tous repoussent ». Dès l'origine, John Bost souhaite que cet accueil se fasse dans un environnement ouvert « sans mur ni clôture » dans lequel il voulait « mettre des fleurs sur leurs chemins ». Cet accueil s'adressait alors à des personnes en situation de détresse sociale et à des enfants handicapés, malades, incurables pour lesquels rien n'était prévu et qui lui étaient envoyés par des familles ou des communautés protestantes originaires de toutes les régions de France. Les communautés protestantes de l'époque ont soutenu et financé le développement et le fonctionnement des Asiles ; John Bost et son épouse n'hésitaient pas à multiplier les déplacements et les collectes en Europe pour assurer le quotidien de ceux qui leur étaient confiés.

## Les références de la Fondation

Fidèle au projet de son fondateur, la Fondation considère que c'est toujours au nom du même Maître – le Dieu de Jésus-Christ – qu'elle accueille et soigne ceux qui lui font confiance aujourd'hui. Respectant le principe de laïcité qui régit les relations sociales depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, la Fondation se réclame de références chrétiennes et humanistes qui éclairent et guident son action.

C'est pourquoi elle affirme et reconnaît :

**La dignité de la personne humaine** quels que soient le contexte, les souffrances et les handicaps qui traversent et bouleversent sa vie. La reconnaissance de la dignité d'une personne passe par la recherche, l'écoute et le respect autant que possible de sa volonté. Elle passe aussi par l'accompagnement de chacun dans la recherche du sens de sa propre vie par-delà le handicap ou la maladie.

**Comme une priorité la lutte contre la souffrance** qui dénature et défigure l'humain.



nité, la dignité d'une personne ou sa capacité à être en relation.

**La vulnérabilité comme une des facettes de l'humanité** qui confère à chacun, résident ou professionnel un devoir de respect, d'attention et de soutien. Tout être humain a des limites et des fragilités ; les connaître et les reconnaître, c'est ce qui pousse à se mettre au service des plus fragiles tout en sachant que l'on peut soi-même avoir besoin d'être aidé.

**La perspective d'un mieux possible, toujours ouvert devant chacun** quels que soient ses capacités, ses difficultés, ses souffrances et ses handicaps. La résistance du handicap ou de la souffrance ne doit pas faire perdre de vue l'existence d'une évolution toujours possible, aussi infime soit-elle, dans les multiples aspects de la vie d'une personne.

**Le droit de chacun à bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté** à ses difficultés ou handicaps dans les registres de l'accueil, du soin et de la formation mais aussi dans celui de la vie spirituelle. La Fondation reconnaît ainsi le caractère unique de la personne et privilégie une approche globale de celle-ci dans la mesure des moyens disponibles.

**La vocation de chacun à être un acteur de la vie sociale et citoyenne** de la plus adaptée, la plus protégée, à la plus ouverte, dans la mesure des moyens disponibles.

**La collégialité et la pluridisciplinarité dans la réflexion et dans l'action** comme soutien, comme régulation et comme dynamique d'amélioration de la relation difficile et exigeante avec des personnes malades ou handicapées souvent totalement dépendantes de ceux qui les accompagnent.



## Les missions de la Fondation

**Accueillir et soigner** les personnes handicapées ou malades mentales ou les personnes âgées dépendantes qui lui font confiance car leurs difficultés ne leur permettent pas ou plus d'avoir une vie sociale autonome.

**Former** des professionnels ainsi que des bénévoles à un accompagnement et un soin adaptés et de qualité des personnes handicapées, malades mentales ou personnes âgées dépendantes.

**Favoriser le changement du regard** des personnes et de la société sur le handicap et la maladie mentale en proposant de rencontrer et côtoyer des personnes handicapées, malades mentales ou personnes âgées dépendantes.

**Accompagner et orienter** les familles des personnes handicapées ou malades mentales qui la sollicitent dans la recherche d'une prise en charge adaptée aux difficultés d'un de leurs proches

# La mise en œuvre des missions inscrites dans les statuts

## 1 - Le Projet d'accueil et de soin

### Le cadre de vie et de soin

Le projet d'accueil et de soin a pour objectif de favoriser un mieux être, en restaurant les capacités d'autonomie, de relation et de communication de chaque personne détériorées par la maladie ou le handicap. Ce projet essaye de concilier de manière harmonieuse les obligations de sécurité notamment des personnes et l'exercice de la liberté d'aller et venir qui est due à chacun. Ce projet donne une place primordiale à la vie quotidienne comme lieu privilégié de l'expression de la personnalité de chacun ; des événements plus exceptionnels tels que fêtes, voyages ou spectacles permettent à chacun de s'ouvrir à des réalités plus larges ou plus exigeantes

L'accueil et le soin se réalisent dans le cadre d'agréments sanitaires ou médico-sociaux en fonction des besoins de la personne et ce aussi longtemps qu'elle le souhaite et que cela s'avère nécessaire et possible. L'action sanitaire s'inscrit dans la Participation au Service Public Hospitalier.

Ce projet est mis en œuvre dans des pavillons de taille humaine dont l'architecture et l'organisation s'adaptent aux difficultés, souffrances et handicaps des personnes accueillies. Actuellement, 900 personnes bénéficient de cet accueil dans 21 pavillons implantés dans 4 régions. Chaque pavillon s'inscrit dans un environnement apaisé et entretenu, ouvert

autant que possible sur l'espace social dans lequel il est implanté.

### L'action des professionnels

L'équipe en charge de l'accueil et du soin est pluridisciplinaire. Autour de professionnels issus des métiers du soin et de l'éducation l'ensemble du personnel participe au projet.

### Un éventail d'activités

L'accueil et le soin s'appuient aussi sur un éventail d'activités offrant un grand nombre de supports et de moyens permettant aux personnes accueillies et soignées d'être les acteurs créateurs d'objets ou de réalisations leur conférant un rôle social.

### L'accompagnement spirituel

L'accueil et le soin sont soutenus et éclairés par un travail d'accompagnement spirituel, mis en œuvre principalement dans une aumônerie et une catéchèse protestantes proposées à tous. Dans le respect absolu des convictions de chacun, la possibilité est offerte de rencontrer un représentant du culte de son choix.



## Les liens avec les familles

La Fondation s'efforce de faciliter et soutenir les liens avec l'environnement familial, qui sont la trace de la filiation dans laquelle s'inscrit toute vie. Pour cela elle accueille les familles, les soutient et les associe au projet de vie et de soin. Celles-ci sont reçues régulièrement par les médecins et le directeur de pavillon soit à leur demande soit à l'occasion d'évènements pavillonnaires. La Fondation met par ailleurs à la disposition des familles des logements qui leur permettent de séjourner avec ou à proximité du membre de leur famille accueilli à la Fondation.

La revue Notre Prochain et le site Internet [www.johnbost.org](http://www.johnbost.org) constituent des liens importants pour les familles qui prennent part à la vie de la Fondation.

## 2 - La formation de professionnels et de bénévoles

Pour mettre en œuvre cette mission la Fondation a créé un centre de formation au travail sanitaire et social. Ce Centre situé à Bergerac forme 600 élèves ou étudiants par an aux différents métiers du soin, de l'éducation et de l'accompagnement. Ces formations sont qualifiantes. Elles s'adressent soit à des élèves dans le cadre de leur formation initiale, soit à des professionnels en cours d'emploi souhaitant évoluer durant leur vie professionnelle. Cette action de formation qualifiante ou diplômante se complète d'un dispositif d'accompagnement et de validation des acquis de l'expérience, d'un dispositif de formation continue pour le soutien des équipes professionnelles en activité et d'un dispositif d'audit et de conseil pour accompagner les institutions dans leurs évolutions.



D'autre part, l'accueil de près de 300 stagiaires en cours de formation ou de bénévoles durant l'année au sein des services et pavillons de la Fondation entraîne les professionnels dans une mise à jour permanente de leurs connaissances et dans une analyse constante de leurs pratiques. Pour leur part les bénévoles et stagiaires bénéficient de l'expérience et du savoir faire de professionnels.

Enfin, l'ensemble des professionnels de la Fondation, quelle que soit leur qualification, se voit proposer mensuellement un temps de réflexion, partage d'expériences et recherches dont les thèmes et les intervenants sont choisis avec les intéressés.

## 3 - Le changement du regard sur le handicap et la maladie mentale

Il est favorisé par 5 actions principales :

- ◆ L'accueil de stagiaires en cours de formation aux différents métiers de l'accompagnement et du soin des personnes malades et handicapées mentales et psychiques ; mais aussi collégiens, lycéens, étudiants, professionnels.
- ◆ L'accueil de jeunes volontaires l'été dans le cadre d'un camp international où ils vont vivre pendant un mois auprès des résidents.



- ◆ L'accueil de jeunes volontaires à l'année dans le cadre du volontariat européen ou du volontariat civique en privilégiant notamment les projets d'animation qui améliorent la qualité de vie des résidents.
- ◆ L'accueil de bénévoles de proximité dont l'action vient enrichir en terme d'animation ou de service l'action des professionnels ; cette action principalement tournée vers les personnes âgées dépendantes accueillies et soignées permet de dynamiser la vie et les relations des résidents.
- ◆ L'accueil de groupes qui soutiennent l'action de la Fondation. Accueillis principalement sur le site de Dordogne, ils peuvent durant quelques jours visiter les pavillons et ateliers tout en ayant des temps d'échange et de réflexion sur le handicap, la maladie mentale et la manière d'accompagner et de soutenir ceux qui en sont porteurs.

#### **4 - L'accompagnement et l'orientation des familles**

La Fondation ne peut accueillir et soigner toutes les personnes pour lesquelles elle est sollicitée ; mais il a paru nécessaire de prévoir que des professionnels, au sein de la Fondation, accompagnent et soutiennent les familles dans leur recherche d'un lieu de vie et de soins pour leur proche. Cet accompagnement se met en œuvre à travers des entretiens, des évaluations, des mises en relation avec d'autres institutions.

## *Les acteurs, moyens et ressources permettant cette mise en œuvre*

### **Les acteurs**

La Fondation bénéficie de la collaboration de plus de 1250 professionnels formés et compétents, désireux de mettre leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être au service des personnes qu'elle accueille, soigne ou forme. Chacun est appelé à participer à la vocation de la Fondation qui est le service des autres dans l'esprit des références chrétiennes et humanistes. Chacun est appelé à se tourner vers les personnes bénéficiaires de ce service en considérant la globalité de la personne sans négliger tel ou tel aspect de la vie auquel l'intéressé serait particulièrement attaché. Chaque professionnel est assuré du respect par la Fondation de ses choix philosophiques, politiques ou religieux. La Fondation privilégie chaque fois que cela est possible la formation comme levier pour soutenir, développer et dynamiser la vie professionnelle de ses collaborateurs.

La Fondation reçoit le soutien de plusieurs centaines de bénévoles. Les uns participent au Conseil d'administration et aux différents Comités qui préparent ses travaux en apportant leurs compétences et leurs connaissances dans une période d'évolutions importantes. D'autres organisent des manifestations, concerts, ventes de charité pour faire connaître l'action de la Fondation et pour recueillir les moyens nécessaires à son développement. D'autres enfin organisent des activités au sein des

pavillons en lien avec les résidents tels que des temps de catéchèse, des ateliers conte, des temps de promenade...

### **Le Comité Ethique et Scientifique**

La Fondation a mis en place un Comité Ethique et Scientifique composé de personnalités – référence dans le domaine – de la médecine, du soin, de la psychiatrie, de l'éthique. Ce comité a vocation à soutenir et éclairer la réflexion de tous les acteurs de la Fondation sur les enjeux éthiques des pratiques professionnelles.

### **Les moyens financiers**

#### ◆ Budget de fonctionnement

Dans le cadre de conventionnements le financement des établissements dont la Fondation assure la gestion dépend de l'Assurance Maladie, des Conseils Généraux et du Conseil Régional d'Aquitaine pour le Centre de formation.

#### ◆ Les ressources exceptionnelles

La Fondation bénéficie du soutien important de donateurs, notamment dans le cadre des relations privilégiées qui la lient au protestantisme, au travers des dons et legs lui permettant de mettre en œuvre des missions non conventionnées. Ces moyens propres sont utilisés pour financer l'amélioration permanente des locaux et espaces servant à l'accueil et au soin mais aussi des multiples aspects de la vie quotidienne des personnes accueillies et soignées. Ils permettent enfin de financer le lancement de nouveaux projets, en Aquitaine ou dans d'autres régions pour répondre aux demandes des familles qui ne trouvent pas de solutions d'accueil et de soin pour leurs proches en grandes difficultés. Ce soutien financier est porté par

un grand attachement manifesté depuis toujours par beaucoup de protestants de France et d'autres pays comme la Suisse ou l'Allemagne ; cet attachement constitue au quotidien un encouragement et un appui considérable dans les actions que la Fondation cherche à développer.

## *Les partenariats de la Fondation*

Ils sont multiples et portent sur plusieurs types d'action :

### **Un dialogue constant avec ses autorités de contrôle et de tarification.**

Les Agences Régionales d'Hospitalisation, les Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales et les Conseils Généraux sont les autorités de tarification et de contrôle des différents établissements d'accueil et de soin dont elle assure la gestion.

Le Conseil Régional d'Aquitaine, en charge des questions relatives à la formation professionnelle est la collectivité locale qui assure le financement d'une grande partie des formations dispensées au sein du Centre de Formation.

### **Un travail en réseau avec son environnement**

La Fondation privilégie les collaborations avec les établissements de santé de son environnement. Elle coopère à la sécurisation de la continuité des soins à des personnes particulièrement fragilisées. Elle apporte aussi un soutien ponctuel aux établissements de la région qui la sollicitent.

### **Une participation active aux instances régionales ou nationales représentatives de son activité et de son histoire**

La Fondation travaille depuis plusieurs années avec la Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale sur l'amélioration des pratiques et des parcours de soin en psychiatrie.

### **La Fondation comme organisme privé à but non lucratif est signataire de la Convention Collective Nationale de 1951 de la FEHAP qui regroupe les établissements privés d'assistance.**

La Fondation est membre des URIOPSS dans les différentes régions où elle a des établissements.

La Fondation adhère à la Fédération de l'Entraide Protestante au travers de laquelle elle est membre de la Fédération Protestante de France. La Fondation est membre fondateur de la Fondation du Protestantisme qui a pour vocation de soutenir les Institutions et Oeuvres protestantes.

La Fondation a développé toutes sortes de partenariats bilatéraux avec des institutions françaises ou étrangères oeuvrant dans le domaine du handicap et de la maladie mentale pour soutenir sa réflexion sur ses missions et ses actions (exemples : la Fédération Croix Marine, le réseau Alliance 4, des institutions sœurs comme Bethel en Allemagne, le Sonnenhof en Alsace ou les Amis de l'Atelier en Région Parisienne)

Texte adopté à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration lors de sa réunion du samedi 2 juin 2007 à La Force

## **Fondation John Bost**

24130 LA FORCE

Tél. 05 53 58 01 03

Fax 05 53 58 54 13

E-mail : [fjb@johnbost.asso.fr](mailto:fjb@johnbost.asso.fr)

[www.johnbost.org](http://www.johnbost.org)